

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES I

### FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0011308246 - D

## Objectif et politique d'investissement

**Classification de l'OPC :** Obligations et autres titres de créances internationaux

**Objectif de gestion :** Le FCP est un OPCVM nourricier de l'action «PD EUR» du Compartiment Lazard Credit Opportunities (le Compartiment-Maître de la Sicav Lazard Funds dont l'objectif de gestion vise à atteindre, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 1,75%, exprimé en Euro.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui du Compartiment-Maître diminué des frais de gestion du FCP soit une performance annuelle nette de frais supérieure à €STR capitalisé 1,70%.

La performance du FCP pourra être inférieure à celle du Compartiment-Maître en raison notamment de ses propres frais de gestion.

**Politique d'investissement :** Les actifs du FCP sont composés à hauteur de 85% minimum et à hauteur de 100% maximum de son actif net en actions «PD EUR» du Compartiment-Maître Lazard Credit Opportunities. Le FCP peut être investi à hauteur de 15% maximum de l'actif net en positions sur instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés ou organisés français ou étrangers ou de gré à gré en couverture du portefeuille contre le risque de taux, de change et de crédit, et accessoirement de liquidités.

*Pour parvenir à son objectif de gestion, la stratégie du Compartiment-Maître, passe par une gestion dynamique du risque de taux, du risque de crédit, et du risque de change, en investissant essentiellement sur des dettes risquées émises par des Etats, des entreprises et des institutions et structures financières. La sensibilité sera gérée dynamiquement dans une fourchette de -5 à +10.*

*Le portefeuille est composé :*

*- à hauteur de 100% maximum de l'actif net en obligations et titres de créances négociables libellés en Euro et/ou en toute devise, sans contrainte de signature ;*

*- à hauteur de 60% maximum de l'actif net en obligations et titres de créances libellés dans d'autres devises que l'Euro et le Dollar ;*

*- à hauteur de 10% maximum de l'actif net en OPCVM, FIA français ou étrangers, respectant les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier dont la classification est monétaire, monétaire court terme ou obligataire. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion ;*

*- à hauteur de 5% maximum de l'actif net en actions ordinaires issues de restructuration de dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais, dans l'intérêt des actionnaires ;*

*- à hauteur de 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles de type obligataire ;*

*- à hauteur de 30% maximum de l'actif net en dettes subordonnées perpétuelles dont les obligations convertibles contingentes ("Cocos Bonds") ;*

*- à hauteur de 5% maximum de l'actif net en actions préférentielles.*

*Le Compartiment peut utiliser des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, du change à terme et des dérivés de crédit, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de la Sicav au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé aux risques de taux, de change, de crédit et de volatilité, dans une enveloppe fixée par une VaR absolue. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.*

*Le Compartiment peut investir à hauteur de 100% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.*

### Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Distribution

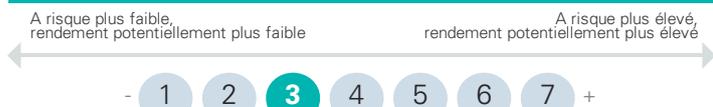
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

**Durée de placement recommandée :** Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

## Profil de risque et de rendement



### Explication de l'indicateur et ses principales limites :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Le classement du FCP dans la catégorie 3 correspond à un profil rendement/risque de fonds obligataire investissant sur les marchés émergents et en titres à caractères spéculatifs.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

### Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,26%*
----------------	--------

### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

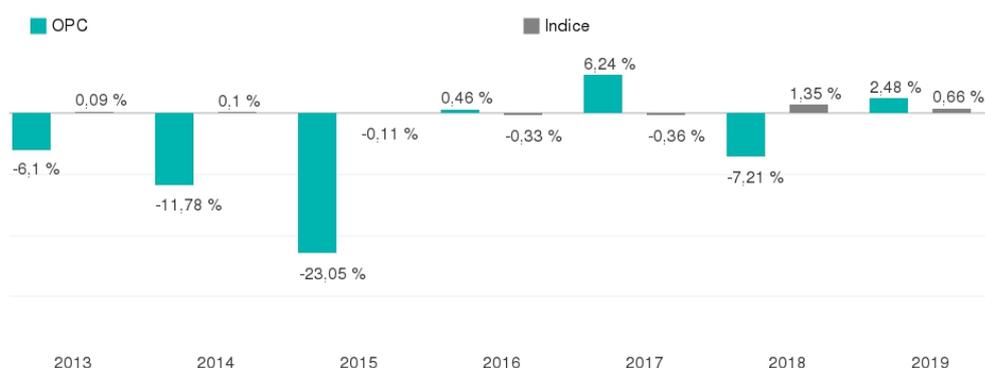
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

\*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

**Date de création de l'OPC :** 17/09/2012

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**

(Fonds maître) : Eonia Capitalisé +1,70%.  
exprimé en Euro

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** Caceis Bank.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de Lazard Frères Gestion et sur internet.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **02/03/2020**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.